La chapelle Notre-Dame de Liesse

Certains auteurs ont évoqué le fait que cet édifice aurait pu être la première église de Saint-Just. Dans la mesure où elle était placée sous le vocable de S[t]-Roch et qu'une messe y était dite depuis des lustres le 16 août, il est bien plus probable qu'elle fut édifiée lors d'une épidémie de peste, peut-être celle de 1348 qui fit tant de ravage. Sa plus ancienne mention remonte à l'an 1459, puisqu'elle est citée dans des textes concernant le château de l'Aubépin, dont les seigneurs possédaient la terre de *Sancti justi la Pendua*. Vers 1670, le curé Duvivier fit restaurer et agrandir l'édifice qui présentait alors un clocher mur dans le style de la chapelle des Georges à Ambierle. Signe que cette chapelle devait être particulièrement fréquentée au XVII[e] siècle, les registres de catholicité de 1692 et 1693, possèdent des attestations de guérisons. Fermée au culte durant la Révolution, elle servit en premier lieu pour les assemblées citoyennes. Sa cloche fut alors fondue, mais ses statues furent cachées par certaines familles du village. En 1796, la chapelle fut vendue comme bien national et achetée par Etienne Giroudon, maire de S[t]-Just. Le 27 octobre 1806, elle devint par donation, propriété de la Fabrique paroissiale qui se chargea de son entretien. En 1808, elle subit une restauration complète ainsi qu'un agrandissement. Le clocher mur disparut pour un autre que l'on peut voir aujourd'hui. Sa porte du XVII[e] siècle fut conservée puisqu'on peut lire sur le fronton la date de 1670, laquelle est surmontée par celle de 1808. A cette époque, elle était toujours dénommée chapelle Saint-Roch et plus tard, les cartes postales de la Belle Époque font de même. Nous pouvons donc légitimement nous demander à partir de quelle date elle prit le nom de Notre-Dame de Liesse. D'autant plus qu'il s'agit d'un vocable relativement rare dans notre contrée. Car son origine est à rechercher à Liesse-Notre-Dame, commune située dans le département de l'Aines. Sa basilique était d'ailleurs depuis le Moyen Âge, un grand centre de pèlerinages dont la notoriété était grande dans tout le Bassin parisien et même au-delà. Il est donc possible que des Poilus de S[t]-Just dans les tranchées de l'Aines, invoquèrent Notre-Dame de Liesse pour rentrer sains et saufs dans leurs foyers. Exhaussés de leurs vœux et une fois rentrés, ils auraient pu demander à ce que Notre-Dame de Liesse soit vénérée à S[t]-Just. D'ailleurs, une plaque dans la chapelle nous rappelle que le Chapelet a été récité chaque jour durant les heures sombres de l'occupation, pour obtenir le retour des prisonniers ainsi que ceux partis au S.T.O, et que tous sont rentrés dans leur foyer ! Son maître-autel, le tabernacle, le retable, les boiseries du chœur ainsi que la grille en fer forgée, ont été classés au titre des monuments historiques le 30 décembre 1982. Sa dernière restauration date de 1999 et son entretien est désormais pris en charge par l'Association des Amis de la Chapelle.

Document conçu et réalisé par Philippe Marconnet, mai 2023

SUR LES TRACES DE Frédéric NOËLAS

Saint-Just-la-Pendue

Les mystères de la chapelle de Turin

Balade-conférence N°9

Vingtième saison

14 mai 2023

Madeleine Environnement

Le culte marial dans le département de la Loire

La Vierge Marie est de loin celle à qui les ligériens ont consacré le plus de lieux de culte. Il y a d'une part, ceux remontant à l'époque médiévale et dans lesquels furent établis d'importants pèlerinages pour l'Assomption ou la Nativité, comme à Vernay et Baffie pour le Roannais, l'Hermitage, Bonson et Saint-Genest-Lerpt en Forez, ou La Cula et surtout Valfleury en Jarez. D'autre part, il y a ceux qui ont vu le jour au XIX^{e} siècle comme Notre-Dame de Cotatay au Chambon-Feugerolles ou Vallensanges à Lézigneux. Dans le premier cas, la dévotion en ces lieux remonte souvent au XI^{e} ou XII^{e} siècle, en étant souvent associée à des Vierges Noires, probablement héritières spirituelles d'anciens cultes païens. En outre, ces sites partagent une pieuse légende assez similaire : une petite statuette trouvée dans la nature, parfois au creux d'un arbre, par un enfant innocent. Elle est ensuite transportée à l'église la plus proche, mais elle revient invariablement à l'endroit où elle a été découverte. Jusqu'au jour où les populations comprennent qu'il faut y bâtir une chapelle. De plus, l'eau est également un point commun à tous ces sites, avec la présence à proximité de sources, ruisseaux ou rivières... Dans le second cas, les lieux de dévotion édifiés au XIX^{e} siècle, font écho en France à un renouveau de la spiritualité après les années sombres de la Révolution. Le « surnaturel » y tient une place très importante avec des apparitions de la Vierge Marie, ou simplement des voix. Ensuite, tout invite les populations locales à bâtir un site aménagé pour accueillir des pèlerinages et des processions. La chapelle de Turin à Saint-Just-la-Pendue en est un très bel exemple.

L'apparition de Saint-Just-la-Pendue

Malgré les milliers d'apparitions de la Vierge Marie signalées au fil des siècles, seule une infime partie d'entre elles a été reconnue par l'Église. En France, trois apparitions marquèrent les esprits au XIX^{e} siècle. La première est celle de sœur Catherine Labouré en 1830 à Paris, dans la chapelle dite de la médaille miraculeuse. Puis en septembre 1846 ce sera dans l'Isère à la Salette et enfin Lourdes en février 1858. Celle survenue à Saint-Just-la-Pendue se déroula en 1849. A cette époque, Marie Mathelin alors âgée de treize ans, travaillait comme bergère chez la famille Dufour qui possédait des terres en contrebas du bourg de Saint-Just et du hameau de Turin. Il était environ 18 heures en ce beau et chaud 30 juillet 1849. Marie gardait trois vaches et un porc dans un pré et avait été rejointe par Jeanne-Marie Dufour, sa patronne. Alors qu'elles étaient assises toutes les deux dans un pré pentu, la jeune Marie Mathelin avoua à celle qui lui tenait compagnie, qu'elle aimerait bien voir la Sainte Vierge comme ceux qui ont eu la chance de la voir. Elle faisait évidemment référence à Mélanie et Maximin, les deux jeunes bergers de la Salette. Et en disant cela, elle leva les yeux, regarda devant-elle et dit toute étonnée « *Voilà une dame là-bas, regardez* ! ». M^{elle} Dufour surprise par cette réplique, regarda dans la direction indiquée et ne vit rien. « *Tais-toi, ce n'est pas vrai, il n'y a point de dame !* » lui répondit-elle. Une contestation se soutint durant quelques instants entre la jeune bergère et sa patronne qui ne voyait rien, alors que Marie assurait qu'il y avait bien une belle dame toute de blanc vêtue. Cependant, M^{elle} Dufour avait remarqué la pâleur de la petite bergère en évoquant ce qu'elle voyait devant-elle et qu'elle semblait fort troublée... Alors qu'elle lui demandait de faire en sorte d'éloigner une des vaches broutant près d'une haie, la jeune bergère dut s'approcher de l'endroit où elle voyait la Vierge Marie. Alors qu'elle n'était qu'à quelques pas d'elle, une conversation s'engagea. La Vierge lui demanda si elle disait bien ses prières. Marie Mathelin lui répondit que oui. Puis elle ajouta qu'il fallait dire cela au monde, pour qu'il se convertisse. Ensuite, elle s'adressa aux deux jeunes femmes « *Il ne faut pas avoir peur, je ne veux pas vous faire de mal : je suis la Vierge Marie ! Je viens prévenir que si le monde ne change pas de conduite, il arrivera de grands maux... Si on travaille pendant le dimanche comme les jours ouvriers, il arrivera de grands malheurs; les pommes de terre pourriront, le blé ne vaudra rien. Si les filles courent la nuit comme le jour, il arrivera de grands malheurs* ». Enfin de sa main, elle bénit d'un signe de croix M^{elle} Dufour. La jeune bergère tourna la tête au même instant, pour voir si sa patronne faisait bien attention à cette bénédiction. Puis se retournant, elle s'aperçut que la Sainte Vierge n'était plus là. Alors elle se précipita vers M^{elle} Dufour qui lui demanda : « *Tu as donc vu la Sainte Vierge et elle t'a parlé ?* ». « *Bien sûr que je l'aie vue et qu'elle m'a parlée et à vous aussi !* » lui répondit Marie, « *elle vous a adressé deux paroles et elle vous a bien donné sa bénédiction !* ». Dans cette apparition qui ressemble à celle de la Salette, la Vierge était d'une grande taille et vêtue de blanc. Elle portait sur la tête une couronne de fleurs blanches. Ses cheveux blonds étaient longs et tombaient sur ses épaules. Son visage était plein de douceur et empreint de tristesse; son teint était d'une grande blancheur. Ses bras étaient croisés à hauteur de sa ceinture et ses mains placées l'une sur l'autre. Enfin, la longueur de sa robe ne laissait pas apercevoir ses pieds. Très vite la nouvelle se répandit à Saint-Just-la-Pendue et dépassa bientôt les limites de la commune. Si bien que de nombreux pèlerins vinrent visiter l'endroit où un petit oratoire fut élevé avant qu'une chapelle ne voie le jour. Plusieurs guérisons miraculeuses furent même mises au crédit de Notre-Dame de l'apparition de Saint-Just. On cite notamment celle d'un jeune garçon de 12 ans venant de Tarare qui fut guéri le 26 août, d'un mal qu'il avait dans la bouche et qui l'empêchait de manger correctement depuis quatre ans. Le 5 septembre, c'était une religieuse de la communauté de Joux près de Tarare, qui fut guérie d'une douloureuse tumeur à un genou. Un vieillard de Saint-Just, atteint de la maladie de Parkinson, fut entièrement guéri après être venu prié dans la chapelle. Enfin, une femme de Balbigny souffrait d'une infirmité à une main. Elle trouva la guérison complète en priant devant la chapelle de Turin. Apparemment, d'autres témoignages assureraient que de nombreuses guérisons miraculeuses eurent lieu pour des personnes venues prier la Vierge de la chapelle de Turin. Malgré cela, et après des enquêtes minutieuses, les autorités religieuses ne retiendront pas la réalité de cette apparition. Ceci n'empêche pas une très grande dévotion de perdurer en ce lieu depuis maintenant cent soixante treize ans.